



Qui sont les privilégiés richesse, hauts salaires, sécurité de l'emploi, avantages

Olivier Passet, Xerficanal TV-économie, le 23.06.2016

Xerfi Canal TV présente l'analyse d'Olivier Passet,
directeur des synthèses – Xerfi

**"Petit tour d'horizon des privilèges et des privilégiés,
ordinaires et moins ordinaires :**

Les inégalités se sont creusées en France avec la crise. Je ne reviens pas sur ce constat établi par l'INSEE ou par l'OCDE, dont on sait qu'il résulte de la montée des emplois atypiques, et d'une croissance plus forte des plus hauts revenus. Je voudrais juste m'interroger ici sur ceux que l'on peut considérer privilégiés, aujourd'hui en France, privilégiés ordinaires et plus extraordinaires... concept aussi flou que celui de classe moyenne j'en conviens :

Quelques points de repère d'abord :

Faire partie des 1% les plus riches en France en termes de revenu, cela signifiait selon l'INSEE de déclarer 93 000 euros par unité de consommation soit 186 000 euros pour un couple. Appartenir au club des 0,1 % les plus riches signifie de franchir le seuil de 256 000 euros. La dispersion s'accroît en suite très fortement. Et au-delà de 0,01% le seuil est déjà de 810 700 euros. Ce 1% de la population déclare 27,4% des revenus hexagonaux.

Faire maintenant partie du club des 1% des plus riches en termes de patrimoine signifiait de posséder en 2010 (dernière enquête patrimoniale exhaustive de l'INSEE), un patrimoine brut de 1,9 million d'euros. C'est-à-dire, de détenir 17% de la richesse nationale quand les 50% du bas de l'échelle en détiennent 7%.

**Commençons par les privilèges les plus spectaculaires.
L'enrichissement le plus extrême, incarné
symboliquement par les milliardaires :**

Ce cercle fermé ne cesse de s'élargir. On en dénombre 67 en 2014. 12 de plus que l'an dernier. Une performance qui ne tient pas seulement à la bonne santé des empires qu'ils dirigent, mais qui profite aussi de l'effet de levier des taux zéro, et qui permet une gestion de patrimoine particulièrement profitable. Est-ce beaucoup ? Non, en nombre absolu, si l'on se compare aux autres pays développés. Oui en termes de capitalisation, ce qui signifie une plus forte concentration.

Avec une part d'héritiers plus forte qu'ailleurs, et une proportion de jeunes self-made men issus des nouvelles technologies moindre qu'ailleurs aussi.

Mais parlons plutôt des privilèges plus ordinaires.

Être privilégié en France, c'est d'abord travailler dans un grand groupe public ou privé, plutôt que dans une petite entreprise, avec un écart moyen de salaire horaire qui varie presque du simple au double entre les plus petites entités et les plus grandes.

C'est travailler dans un grand groupe, de la finance surtout, de l'énergie, de l'industrie de pointe civile ou militaire, des médias, du commerce de gros, de la promotion immobilière notamment.

C'est là aussi que l'on trouve les sécurités d'emploi les plus fortes, avec anciennetés dans un emploi qui n'ont presque rien à envier à l'administration.

C'est là aussi que l'on trouve les salaires et les avantages exorbitants des patrons du CAC 40, qui défraient régulièrement la chronique. Bien sûr, mais aussi les 1% des salariés à temps complets les mieux rémunérés, avec si l'on exclue les sportifs de haut niveau, au top de la hiérarchie, les métiers de banque, les fonctions financières, les cadres d'état-major.

Deuxième espace de privilège : la fonction publique.

Le sujet est complexe, car de gros écarts existent au sein des différentes fonctions, centrale et territoriale notamment. Mais il y a d'abord l'atout de la sécurité de l'emploi bien sûr et une rémunération horaire supérieure à celle des salariés du privé. Mais des extrêmes moins criants aussi. 1200 fonctionnaires appartiennent au club des 1% les plus riches contre 130 mille pour les salariés du privé. Un ministre ou un haut fonctionnaire fait pâle figure à côté du CAC 40. Des écarts de rémunérations qui sont le fait des moins qualifiés, et non des plus qualifiés qui, à compétence équivalente, gagnent moins que dans l'entreprise.

Mais c'est surtout dans ces 2 cercles, celui des grands groupes et de l'administration que se concentrent le gros des avantages périphériques au salaire : les chèques restaurants (15% des salariés en bénéficient en France), les avantages pour les loisirs (chèques cadeaux, vacance etc.), pour 3,7 millions de salariés du privé, prise en charge des aides à domicile aussi, certains séminaires congés déguisés, logements, voitures de fonction, mais aussi que se concentrent les avantages monétaires, primes, intéressement, régimes spéciaux de retraite.

Troisième cercle de privilégiés enfin, certaines professions libérales : avec en tête les professions juridiques, le conseil pour les affaires de gestion, les auxiliaires d'assurance, les experts comptables, les professions médicales.

Bref, ce bref tour d'horizon, rappelle que les inégalités françaises sont dans la moyenne, et que dans un pays où l'essentiel de la population se revendique de la classe moyenne, certains sont moins moyens que d'autres." □
